



La Cimade

Nord Picardie

L'humanité passe par l'autre

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



EDITO

Cette année 2020 fut une année bien particulière du fait de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Après un début d'année « normal », nous avons dû repenser à partir de la mi-mars tous nos modes d'intervention et inventer de nouvelles manières d'agir pour poursuivre notre accompagnement, à distance. Grâce à l'implication et à la mobilisation de nos équipes bénévoles et salariées, nous avons pu maintenir la majorité de nos actions, certes modifiées dans leur organisation, durant toute la période.

Cela fut d'autant plus essentiel en cette période d'isolement sanitaire, qui avec l'accélération de la dématérialisation des procédures de dépôt de demandes de titre de séjour en Préfecture et le ralentissement des réponses administratives, a eu pour conséquence de multiplier les situations de précarité administrative.

Les pages qui suivent rassemblent les actions concrètes menées en région Hauts-de-France en 2020. Ce rapport ne peut être exhaustif mais témoigne de l'engagement de nos équipières et équipiers et de leur détermination à défendre les droits des personnes exilées.

TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------------------------------------------|----|
| VIE ASSOCIATIVE | 3 |
| Les 9 groupes locaux de la région..... | 3 |
| Les instances et l'équipe salariée en région..... | 4 |
| AGIR POUR L'ACCES ET LE RESPECT DES DROITS | 6 |
| 1/ LES PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE | 6 |
| 2/ PERMANENCE PROTECTION MALADIE | 9 |
| 3/ PREPARATION DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE | 10 |
| 4/ ACCOMPAGNEMENT AU POLE REGIONAL DUBLIN..... | 12 |
| 5/ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ETRANGERES DETENUES..... | 14 |
| LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS | 16 |
| SENSIBILISER, INFORMER ET MOBILISER | 18 |
| LES ACTIONS DE SENSIBILISATION | 18 |
| LES MOBILISATIONS | 20 |
| SOUTIEN AU MOUVEMENT, FORMATIONS ET RESSOURCES | 20 |
| MERCI ! | 23 |
| NOUS CONTACTER | 23 |

VIE ASSOCIATIVE

Les 9 groupes locaux de la région

La région Cimade Nord Picardie couvre le territoire des Hauts-de-France. Elle se compose de **9 groupes locaux, de 175 adhérents** (contre 171 en 2019, 133 en 2017) **et de plus de 200 bénévoles actifs**, de manière régulière ou ponctuelle. En dépit du contexte sanitaire et de conditions difficiles, les équipes ont réussi à se renouveler en 2020 avec le recrutement à travers la région d'une quarantaine de bénévoles. L'équipe lilloise a même pu maintenir sa réunion annuelle d'information, le 15 septembre.



Outre la perpétuelle adaptation à laquelle les équipes ont été contraintes face aux conditions sanitaires, l'année 2020 a été marquée par plusieurs déménagements, définitifs à Lille, Tourcoing et Grande-Synthe, temporaires à Maubeuge suite à un gros dégât des eaux ou à Valenciennes suite à une fermeture partielle au public du lieu où se déroulent les permanences.

jours rassemble 300 militants de toute la France et de métropole. Mais le contexte sanitaire nous a poussé à reporter d'un an cet accueil.

Pour soutenir les groupes locaux dans leurs missions et activités et permettre la mutualisation des pratiques entre équipe, ont été organisées des formations et journées régionales, détaillées dans la partie « SOUTIEN ». Il nous a semblé essentiel de maintenir la majorité des temps prévus pour garder le lien entre les équipes malgré le contexte dégradé.

3 groupes de travail régionaux se sont par ailleurs réunis en 2020 :

- **Sur la déontologie.** Composé de 4 bénévoles, ce groupe s'est constitué en 2018 et a animé des rencontres intergroupes de 2 à 3 heures dédiées aux questions de déontologie. Après 3 matinées d'échange en 2019, 2 rencontres ont été organisées en 2020 : à Lille le 11 janvier et à Amiens le 4 février. La rencontre prévue à Lens, en lien avec l'équipe de Grande-Synthe, a dû être reportée du fait du confinement.
- **Sur le projet morts et disparus,** mené avec le pôle SI Europe. Après la mission menée en 2019, le groupe a réfléchi sur les outils, l'écriture et/ou les relectures, qui a abouti à la publication d'une Foire aux questions sur la procédure française en cas de décès d'une personne exilée sur le territoire.
- Les discussions pour le choix d'un nouveau local commun au groupe de Lille et à la délégation régionale ont révélé un besoin de mieux comprendre l'organisation de La Cimade sur les prérogatives et circuits de décisions entre niveau local, régional et national. A l'initiative des représentants lillois, a été proposé de mener un travail collectif de **réflexion sur la gouvernance et les relations entre les différents échelons**, idée retenue par le Conseil régional, qui a constitué un groupe de travail sur le sujet qui s'est réuni le dernier semestre. A partir d'un questionnaire proposé à l'ensemble des groupes locaux de la région, une phase d'état des lieux régional a été menée en novembre et décembre, pour une analyse commune lors du conseil régional de début 2021. Ce travail va être intégré à la démarche d'actualisation du projet associatif lancé dans le même temps par le national et qui va s'étaler sur deux ans.

Un dernier a vu le jour en fin d'année sur la **dématérialisation** des démarches en Préfecture et les difficultés dans le dépôt des demandes de titre de séjour. Il fait suite aux problèmes récurrents rencontrés par les équipes en permanence, qui se sont réunies le 21 septembre pour un temps d'état des lieux sur les conditions de dépôt des demandes de titre de séjour. Ce temps s'est poursuivi par une journée de formation, qui a lancé ce groupe de travail, pour aller plus loin, dénoncer et faire évoluer les pratiques préfectorales.

Les bénévoles et l'équipe salariée de notre région se sont impliqués par ailleurs dans différents **cadres d'échanges nationaux**, afin de faire avancer le débat et les idées au sein de l'association et de produire des outils pour l'ensemble des intervenants de l'association.

- Participation des 4 délégués de la région aux **assemblées générales annuelles de la Cimade**, lieu où les grandes orientations de l'association sont débattues et décidées ;
- Participation de B. DECQ au **conseil et au bureau national** de la Cimade ;
- Participation aux **réunions nationales des bureaux régionaux**. Ces rendez-vous, organisés deux fois par an, permettent de mutualiser les ressentis, réflexions et les expériences menées et sont des moments d'échanges directs avec les instances nationales.

AGIR POUR L'ACCES ET LE RESPECT DES DROITS

L'accueil et l'accompagnement juridique et administratif est une activité centrale pour l'ensemble des groupes locaux qui proposent chaque semaine des permanences « généralistes », complétées par des temps de préparation des demandeurs d'asile, et à Lille par une permanence autour de l'accès à une protection maladie et la mise en place d'un accompagnement au pôle régional Dublin.

1/ LES PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

**Environ 5000 personnes conseillées, orientées par une centaine de bénévoles :
1905 dossiers ouverts, 1600 personnes accompagnées par mail
et 3600 appels téléphoniques traités**

Après un fonctionnement normal pendant deux mois et demi, le premier confinement nous a obligé à suspendre à compter du 15 mars toutes nos **permanences physiques**, qui étaient jusqu'alors notre mode d'accompagnement principal. Les différentes équipes de bénévoles ont alors dû s'organiser pour penser et proposer un accompagnement à distance, par mail et téléphone, beaucoup plus conséquent que celui assuré jusqu'ici.

En effet, si plusieurs équipes disposent d'un téléphone portable et reçoivent tout au long de l'année des appels, une part importante de ces appels débouche en temps habituel sur une prise de rendez-vous en permanence, qui s'est avéré impossible pendant plusieurs mois de l'année. Les équipes ont dû en conséquence modifier leurs modes de réponses, prendre le temps d'écouter les personnes présenter leur situation et l'objet de leur demande. Lorsque cela a été possible, une réponse immédiate a été apportée. Pour les situations les plus complexes, les réponses ont été différées, soit le temps de recevoir par mail une copie des documents en possession de la personne, indispensables pour la compréhension des situations administratives, soit pour échanger avec un.e collègue ou demander de l'aide de la chargée de projet régional.

Durant le 1^{er} confinement, ces **permanences téléphoniques** ont été tenues par une personne, pouvant en cas de besoin appeler son binôme. Des transferts de ligne ont permis le partage des appels entre les membres d'équipe (selon un fonctionnement par jour, demi-semaine ou semaine). A partir de juin, quand il a été à nouveau possible de se déplacer, mais aussi lors du second confinement, plusieurs équipes ont opté pour un système de permanence téléphonique assurée par 2 à 3 bénévoles, se retrouvant sur un même lieu.

Si de la mi-mars et à fin avril les appels ont été peu nombreux du fait de la prolongation automatique des titres de séjour et de la fermeture des Préfectures, ils ont explosé en mai et juin (l'équipe lilloise, qui tenait alors chaque jour une permanence téléphonique, pouvait recevoir plus d'une cinquantaine d'appels sur la journée. Entre 15 et 30 demandes étaient traitées). Les demandes, provenant des personnes directement mais aussi des travailleurs sociaux, sont restées très fortes lors du 2^{ème} confinement, les services préfectoraux restant cette fois-ci ouverts.

De petites équipes, comme à Lille, Lens, Tourcoing, et Soissons, se sont par ailleurs également constituées pour gérer les mails reçus sur les boîtes Cimade. Les demandes ont là aussi été en forte hausse, provenant des personnes elles-mêmes et des travailleurs sociaux, en raison de leur méconnaissance ou de la complexité de la réglementation. L'équipe lilloise, la plus sollicitée, a eu des échanges sur environ 1000 situations par courrier électronique.

Une partie de l'activité a pu reprendre en présentiel fin mai/début juin, mais l'accompagnement à distance s'est poursuivi, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, tous nos lieux de permanences ne répondaient pas aux normes sanitaires (ce fut en particulier le cas de nos locaux lillois comportant des pièces sans fenêtres, donc inutilisables, obligeant l'équipe pour pouvoir reprendre à louer deux salles dans le quartier de Wazemmes pendant deux mois). En outre, notre siège nous recommandait de réserver les rdv physiques aux situations ne pouvant être accompagnées à distance. Les permanences qui ont repris se sont ainsi tenues dans la plupart des villes sur rendez-vous préalablement pris par

téléphone ou mail (ce qui a occasionné une charge de travail supplémentaire pour les bénévoles gérant le téléphone entre les permanences), la prise de rdv nous permettant de veiller au respect des gestes barrières et d'éviter les regroupements. A Lille, les temps d'accueil en semaine n'ont pas pu reprendre, ne permettant plus aux personnes de se présenter spontanément à l'accueil.

Lors du 2ème confinement, certains rendez-vous, certes en nombre très limités, ont pu être maintenus dans certaines équipes, mais la plupart des groupes sont repassés à un fonctionnement uniquement en distanciel. Outre les permanences téléphoniques, des rdv téléphoniques ont été mis en place pour les situations nécessitant un plus long temps d'entretien, au moment des traditionnelles permanences juridiques. A Amiens et Lens, les bénévoles se sont ainsi retrouvés par binôme dans leurs locaux pour contacter les personnes à qui un rdv téléphonique avait été donné dans la semaine. A Soissons, l'équipe les a proposés via un numéro de conférences téléphoniques, permettant de réunir au bout du fil la personne concernée et 2 ou 3 bénévoles de la Cimade, chacun.e à domicile. Outre qu'elle permet de ne pas se retrouver seul.e sur une demande, cette manière de fonctionner a permis d'intégrer aux activités les bénévoles nous ayant rejoint à la rentrée 2020.

Il nous sera difficile de dire précisément, à l'inverse des années précédentes, le nombre de personnes accompagnées. Si pour les personnes reçues en entretien en présentiel des fiches dossiers ont été ouvertes, il n'a pas été possible pour les équipes de recueillir et conserver les renseignements à fin de statistiques issus de entretiens téléphoniques et des accompagnements par mail, menés pour la plupart à distance.

Moitié moins de dossiers ont été ouverts par rapport à l'année précédente : **1905 dossiers** contre 3800 en 2019. Toutefois, le nombre total de personnes renseignées apparaît stable. Environ **1600 personnes** ont été **renseignées par mail**, et les équipes ont reçu autour de **3600 appels téléphoniques**. Une même personne ayant pu envoyer un mail et nous joindre par téléphone, nous estimons, comme en 2019, à 5000, le nombre de personnes accompagnées.

Pour autant, malgré le déploiement de l'accompagnement à distance, il nous semble, en particulier à Lille, ne pas avoir réussi à toucher certaines personnes, moins familières aux outils numériques ou ne sachant pas, du fait notamment de leur non-maîtrise du français ou de l'anglais, comment nous contacter ou nous appeler. Ces personnes avaient plus l'habitude de se déplacer directement et spontanément sur place, dans nos locaux lillois.

| Groupe local | Nombre de personnes reçues en entretien physique | Nombre d'appels téléphoniques | Nombre de demandes par mail |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Lille (une trentaine de bénévoles) | 509 (environ 1000 entretiens) | Estimation à 1200 le nombre d'appels traités | Environ 1000 personnes suivies (sur 4000 mails échangés) |
| Tourcoing (9 à 12 bénévoles) | 140 | 50 situations suivies | 70 personnes suivies |
| Valenciennes (11 à 7 bénévoles) | 173 (228 entretiens) | Entre 5 à 10 appels par jour ouvré, soit environ 1400 appels traités | Une centaine de personnes suivies |
| Maubeuge (10 bénévoles) | 99 | Pas de téléphone | 49 personnes suivies |
| Grande-Synthe (4 bénévoles) | 145 (200 entretiens) | Pas de téléphone | 54 personnes suivies |
| Lens-Liévin (10 bénévoles) | 181 nouvelles personnes | Environ 250 appels traités | Une dizaine de personnes |
| Soissons (une dizaine de bénévoles) | 243 (327 entretiens dont 7 lors des conférences téléphoniques) | 150 appels durant le 1 ^{er} confinement, 200 lors du 2 ^{ème} (nov-déc) | Une cinquantaine de personnes |
| Amiens (une quinzaine de bénévoles) | 287 (360 entretiens) | 594 demandes | Une centaine de demandes reçues |
| Clermont (4 bénévoles) | 128 (188 entretiens) | 90 situations accompagnées à distance | |

Au total, ce sont une centaine de bénévoles qui ont mené ces actions d'accès au droit, appuyé.e.s par la chargée de projet régional, qui outre la formation initiale et continue développée ci-après, soutient juridiquement les équipes (selon les groupes : conseils et avis donnés par téléphone ou courrier électronique, déplacement sur certaines permanences, modèles de requêtes, veille juridique, etc.).

Les équipes ont été sollicitées sur des thématiques diverses, allant de l'asile, de l'entrée et du séjour, de l'accès à la nationalité française, du regroupement familial, des droits sociaux, des mesures d'éloignement, de la double peine... ainsi que sur les **difficultés d'accès aux Préfectures et de dépôt des demandes de titres de séjour**, par voie dématérialisée ou non, qui se sont amplifiées du fait du contexte sanitaire.

Les bénévoles ont fait état des dysfonctionnements suivants :

- Exigence de pièces abusives (en particulier du passeport, quand d'autres documents peuvent être apportés pour justifier de l'état civil ou de la nationalité), bloquant le dépôt d'une demande de régularisation (pratique aussi appelée « refus de guichet »).
- Remise de récépissés de demande de titre de séjour inadéquats ou non-délivrance de ce document autorisant provisoirement le séjour, voir le travail, plaçant alors les personnes en rupture de droits et dans des conditions matérielles très précaires.
- Absence de réponse pendant plusieurs mois aux demandes déposées.
- Dématérialisation de l'accueil. Dans la majorité des préfectures et sous-préfectures de la région, il n'est plus possible d'obtenir un rendez-vous (ni même des renseignements) en se présentant directement au guichet des Préfectures. Celui-ci doit être pris via une plateforme internet n'ouvrant que très rarement des plages horaires de rendez-vous disponibles, par mail, ou encore par téléphone. Les personnes doivent alors s'y prendre à plusieurs reprises, temps qui est souvent synonyme de précarité et de situations anxiogènes. Certaines préfectures sont allées encore plus loin en dématérialisant totalement le dépôt de la demande de titre de séjour, celle-ci devant être enregistrée comme à Arras sur internet via le site demarchessimplifiees.fr. Ce fonctionnement pose de sérieuses difficultés pour les personnes n'ayant pas accès à l'outil numérique ou ne maîtrisant pas notre langue, mais aussi la formation des points d'accueil numérique à ces questions. D'autres enfin ont mis en place l'envoi des dossiers par courrier.

Ces difficultés se sont intensifiées avec la fermeture des administrations durant le 1^{er} confinement et leur réouverture très partielle, uniquement sur rdv, difficile à obtenir. Si la validité de certains titres de séjour a été prolongé de manière automatique de 6 mois, tout le monde n'a pas pu y prétendre et la priorisation de certaines demandes par les administrations lors de la reprise des rendez-vous a amené à exclure certaines catégories de demandes de titre de séjour (en particulier les personnes déposant une demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la circulaire Valls).

Nous comptons interpellier en mars les différentes préfectures de la région, mais l'annonce du confinement nous a conduit à attendre la réouverture des Préfectures et l'adaptation des modalités de dépôt. C'est ainsi qu'en octobre et novembre nous avons écrit aux Préfets d'Amiens, Beauvais, Arras et Aisne, pour leur faire part des difficultés d'accès à leurs services et leur demander la mise en place d'une alternative à la procédure dématérialisée. Ces courriers n'ont fait l'objet d'aucune réponse, sauf dans l'Aisne où le groupe local avec ses partenaires a rencontré le 24 novembre les services de la préfecture. C'est pour aller plus loin qu'un groupe de travail régional s'est constitué en fin d'année sur ce sujet.

Présentation en Préfecture du Nord de demandes exceptionnelles

La Commission consultative départementale de réexamen des situations administratives des étrangers, dite CODRESE, a été créée en octobre 2007 par la Préfecture du Nord afin d'examiner les demandes de régularisation à titre exceptionnel d'étrangers résidant dans le département du Nord. La Cimade, tout comme 6 autres associations (Aida-Emmaüs, LDH, MRAP, Secours catholique, Voix de nanas et CSP 59) est, à ce jour, habilitée à participer à cette commission. Mais les restrictions apportées par les dernières modifications du règlement intérieur (présentation unique, conditions de recevabilité, absence de collégialité depuis que chaque association est reçue individuellement, etc.) nous ont amené à présenter un **seul dossier**, au cours de l'une des deux commissions tenues. Un titre de séjour « étudiant », soit un taux d'accord de 100%. 😊 😊 😊

Permanences nomades : aller vers les personnes exilées

La crise sanitaire a rendu plus compliqué l'accès à notre association, c'est pourquoi plusieurs bénévoles de l'équipe juridique lilloise ont réfléchi à une action visant à aller à la rencontre des personnes exilées, pour favoriser leur accès aux droits et faire échec au phénomène d'isolement et de résignation. Préparée en fin d'année, l'action a consisté au cours du 1^{er} trimestre 2021 à se joindre aux distributions alimentaires menées par les Restos du Cœur sur plusieurs sites lillois, et proposer sur place des temps d'échanges.

2/ PERMANENCE PROTECTION MALADIE

Le groupe local Cimade de Lille a mis en place depuis mars 2015 une permanence spécifique sur les questions d'accès à la protection maladie. Elle a pour objectifs d'informer sur les dispositifs de protection maladie et d'intervenir en cas de difficultés dans l'ouverture ou le renouvellement des droits à l'Assurance maladie, CSS (ex CMU C) ou à l'Aide Médicale d'État (AME). Les personnes en demande peuvent être orientées à partir de l'accueil, des permanences juridiques de la Cimade ou par des partenaires ou professionnels extérieurs qui seraient en difficulté dans leur accompagnement. L'équipe PPM de Lille est une plateforme ressource pour les autres groupes de la région.

Une centaine de personnes accompagnées, 5 bénévoles engagés à Lille

Les personnes sont accueillies sur rendez-vous individuel lors d'une permanence hebdomadaire (le lundi de 9h30 à 12h30 à la Cimade Lille) qui est animée par un binôme de bénévoles. Outre le temps de la permanence physique du lundi, certaines demandes (adressées par les personnes directement ou relayées par des travailleurs sociaux référents) peuvent être traitées et suivies à distance, par mail et /ou téléphone. Une permanence messagerie est ainsi assurée en continu.

25 personnes ont été reçues **en rendez-vous** au cours de l'année et **83 personnes accompagnées à distance**, mode d'accompagnement privilégié à compter de la mi-mars du fait du contexte sanitaire. Soit au final un nombre de personnes légèrement supérieur à l'an dernier.

L'équipe n'a pas été en mesure de compléter sa base de données habituelle, si bien qu'elle dispose de moins de statistiques précises. Les personnes en demande étaient âgées de 18 à 70 ans. Plusieurs situations concernaient des enfants rentré.e.s en France hors regroupement familial, ou pris.e.s en charge par des tiers, ou ayant dû être soigné.e.s sur la période de visa touristique de leurs parents. Mais aussi plusieurs étudiant.e.s arrivé.e.s en France avec un visa de longue durée pour études mais ayant vu leur formation annulée ou reportée et de ce fait en difficulté pour ouvrir des droits.

La moitié des personnes accompagnées étaient en situation irrégulière et relevaient de l'AME (contre les 2/3 les précédentes années, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les personnes les plus en difficulté nous ont moins sollicité du fait d'un accompagnement majoritairement à distance). 42% des personnes étaient originaires d'un pays du Maghreb, 34% d'Afrique sub-saharienne. La majorité d'entre elles étaient rattachées à la CPAM de Lille mais un nombre important aussi à la CPAM de Roubaix-Tourcoing. L'équipe a par ailleurs été sollicitée une dizaine de fois par d'autres groupes de la région.

L'équipe a été confrontée à l'absence de réponse de la CPAM (guichets fermés pendant le 1^{er} confinement), à des exigences abusives de documents, au non-respect de la réglementation par la CPAM. Elle a constaté des difficultés pour obtenir une carte vitale (avec une procédure d'identification devenue un nouveau parcours du combattant). La centralisation des dossiers d'AME à la caisse de Bobigny complexifie la compréhension des blocages, et ce alors que l'AME est la seule possibilité d'accès aux soins en attendant un récépissé de demande de titre de séjour qui peut traîner pendant des mois.

L'année a été marquée par l'application des nouvelles dispositions législatives (plus restrictives pour les personnes étrangères) concernant l'assurance maladie, la CSS et l'AME que l'équipe a dû assimiler, mais aussi par les reports d'application liés à la crise sanitaire. Le fonctionnement à distance des CPAM et la fermeture des guichets sur la 1^{ère} période de confinement ont clairement compliqué l'accès aux droits et l'accès aux soins, provoquant inquiétude, angoisse et parfois ruptures de soins.

Parallèlement, l'équipe a dû se renforcer. Fin 2019, l'équipe avait été renouvelée de plus de la moitié de ses bénévoles. En cours d'année 2020, sur les 4 bénévoles les plus récemment recruté.e.s, 3 ont démissionné (changement de région, changement de projet de bénévolat, difficultés d'intégration à la Cimade) et 1 a dû se mettre à distance en raison de ses obligations professionnelles (médecin service covid). Après un nouveau recrutement au dernier trimestre, l'équipe se trouve composée de 5 bénévoles actives. L'auto-formation est importante, permise notamment via la mise à jour du classeur des ressources (juridiques, formations, orientations diverses et partenaires) et des temps de formation organisés en équipe.

3/ PREPARATION DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE

Beaucoup de demandeurs d'asile méconnaissent les étapes de la procédure de demande de protection internationale et ne sont pas spécifiquement préparés à expliquer les raisons de leur départ aux organismes chargés d'examiner leur demande d'asile, qui sont l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) et en cas de recours, la CNDA (Cour nationale du droit d'asile), étape pourtant déterminante. En effet, les services de premiers accueils des demandeurs d'asile ne sont pas missionnés pour cette activité, leur intervention se limitant d'après le cahier des charges défini par l'OFII, à la domiciliation et à la constitution du dossier auprès de l'OFPRA (aide pour remplir la partie administrative du formulaire OFPRA et traduction du récit). De même, si les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ont pour mission d'accompagner les demandeurs d'asile tout au long de la procédure, très peu de demandeurs y sont hébergés à cette étape. Un grand nombre de personnes en demande d'asile se retrouvent, en effet, dans les dispositifs d'hébergement d'urgence, chez des connaissances ou dans des réseaux d'hébergements, ou encore à la rue ou dans des squats.

Or passer devant l'OFPRA et la CNDA est en soi une épreuve difficile, c'est un passage attendu avec autant d'impatience que de crainte. Il est important que les personnes demandeuses d'asile sachent ce que les officiers ou les juges attendent d'elles, à quoi sert l'entretien ou l'audience, quel est son sens, etc. C'est dans ce cadre que le groupe de Lille a initié en 2013-2015 des ateliers de préparation à l'OFPRA et à la CNDA, qui comprennent un temps collectif sur ce que signifie demander l'asile, la procédure et ses acteurs, le rôle de l'OFPRA ou de la CNDA, suivi d'un temps individuel, qui prend la forme d'une simulation d'entretien ou d'audience, afin de placer la personne demandeuse d'asile en situation réelle. Dans plusieurs autres groupes de la région, comme à Maubeuge, Soissons, Grande-Synthe, quelques bénévoles proposent également des préparations mais uniquement de manière individuelle.

Une préparation est d'autant plus nécessaire que lors de ces rencontres, ce sont bien souvent des événements à la fois très intimes et traumatiques qui sont abordés. L'enjeu est également de rendre de la maîtrise et du savoir aux personnes sur leur parcours d'asile, mais aussi d'aborder des aspects très pratiques tel que les itinéraires et moyens de transport.

**163 personnes préparées à l'OFPRA et à la CNDA en individuel ou collectif
Une vingtaine de bénévoles engagés**

PREPARATION AUX ENTRETIENS OFPRA

A Lille, les ateliers, proposés par une équipe composée d'une dizaine de bénévoles se décomposent en deux temps : un temps collectif de présentation de l'OFPRA, par groupe de huit personnes en moyenne, animé deux bénévoles, puis un deuxième temps individuel qui prend la forme d'une simulation d'entretien OFPRA faite par deux bénévoles pour un demandeur. L'objectif est de permettre aux demandeurs d'asile de visualiser autant que possible ce qu'ils devront vivre. Ces entretiens individuels se concluent à la fois sur des questions du demandeur, sur des conseils en cas de difficultés : l'importance de personnaliser ses réponses et surmonter une situation stressante, de raconter des détails intimes de son histoire, etc.

100 personnes ont contacté l'équipe OFPRA lilloise, parmi elles **91 personnes ont bénéficié d'une préparation individuelle** (soit le même nombre qu'en 2019).

En raison des conditions sanitaires, aucun temps collectif n'a pu être organisé.

A Grande-Synthe, où une bénévole est engagée dans cette action, 5 personnes ont été reçues pour une préparation à leur entretien à l'OFPRA. Deux bénévoles sont investies sur les préparations à Maubeuge, elles ont reçu 4 personnes. A Amiens et Lens-Liévin, aucune préparation n'a été faite cette année.

Mission foraine de l'OFPRA à Lille le 26 au 30 octobre

Depuis 2015, les demandeurs d'asile peuvent être accompagnés lors de l'entretien par une association habilitée. La Cimade a pris part rapidement à cet accompagnement, souhaitant en priorité apporter un regard citoyen sur ce moment clé de la procédure d'asile au cours duquel le demandeur est interrogé par un officier de protection en présence, si besoin est, d'un interprète. A l'issue de l'entretien le représentant peut formuler des observations qui seront cosignées dans le compte-rendu de l'entretien.

Aujourd'hui cette action est essentiellement portée par des bénévoles d'Ile de France, mais se développe en région quand des missions foraines, comme celle qui a eu lieu à Lille dans les locaux de la préfecture du 26 au 30 octobre, sont organisées. A la suite d'un appel à volontaires lancé auprès des bénévoles de la région, 20 membres de la région ont été agréés par l'OFPRA. Une premier temps d'échange sur la mission des tiers observateurs à l'OFPRA a été organisé le 20 octobre puis un temps de bilan/retour de mission le 4 novembre, avec le soutien de Gérard Sadik, responsable national asile. 7 bénévoles ont ainsi pu accompagner les 7 personnes en demande d'asile qui nous ont sollicitées.

PREPARATION AUX AUDIENCES CNDA

Les activités proposées à Lille sont en deux temps : un atelier collectif puis une simulation d'audience pour les demandeurs d'asile qui le souhaitent. Chaque temps mobilise deux à trois bénévoles.

L'année 2020 avait bien débuté pour l'équipe CNDA qui grâce à une belle dynamique d'équipe avait pu multiplier les temps de préparation :

- Janvier : 12 dates (10 simulations, en français, anglais et arabe + 2 ateliers en anglais et sousou/diakanké)
- Février : 10 dates (8 simulations + 2 ateliers)
- Début mars : 5 dates (5 simulations en anglais, français et farsi)

Malheureusement, le confinement a stoppé l'activité, l'équipe n'ayant pas réussi, malgré plusieurs tentatives, à organiser les simulations à distance (les bénéficiaires sont rarement équipés d'une connexion internet suffisante pour un accompagnement par visio et les échanges collectifs par téléphones se sont révélés bien trop compliqué à mettre en place). Par conséquent, l'équipe a taché de répondre au mieux, par téléphone, aux rares demandes reçues, lorsqu'elles étaient urgentes (les audiences à la CNDA ont été à l'arrêt pendant plusieurs semaines).

La période a également eu pour conséquence plusieurs désengagements au sein de l'équipe passée de 10 en début d'année à 4 bénévoles à la fin de l'année. Mais les recrutements à la rentrée ont permis de reconsolider l'équipe et ainsi de relancer en septembre les activités en présentiel, en binôme ancien/nouveau. Les contraintes sanitaires et celles dues au local ont toutefois impacté la reprise. Aucun atelier n'a pu être organisé, les réunions en présentiel restant déconseillées, mais les simulations ont pu reprendre (3 simulations ont été organisées en septembre, 7 en octobre, 3 en novembre et 1 en décembre).

Au total, **59 personnes** ont ainsi été préparées en 2020 au cours de 5 ateliers et 36 simulations (contre 124 personnes en 2019, au cours de 16 ateliers et 24 simulations).

L'équipe, qui se réunit en visioconférence toutes les 4 à 6 semaines, a dû faire preuve d'adaptation et de réactivité, ayant reçu de nombreuses demandes urgentes, la convocation à la CNDA étant très proche. Par ailleurs, l'équipe note une baisse des demandes depuis que les permanences juridiques n'ont plus lieu en présentiel.

A Grande-Synthe, ce sont 2 personnes ont été reçues pour une préparation à la CNDA, 2 à Maubeuge.

4/ ACCOMPAGNEMENT AU POLE REGIONAL DUBLIN

L'équipe de bénévoles, constituée au cours du mois d'octobre 2018 afin d'accompagner les demandeurs d'asile convoqués au « pôle régional Dublin » de la préfecture du Nord (devenu compétent pour instruire les demandes des personnes relevant du Règlement Dublin III et résidant dans les Hauts-de-France), a poursuivi son activité tout en l'adaptant tout au long de l'année du fait du contexte sanitaire. Les bénévoles, aux disponibilités variées et variables, étaient au nombre de six jusqu'au confinement, puis cinq, et ont su rebondir alors même qu'ils ont été privés de ce qui faisait la spécificité de leur activité.

68 personnes accompagnées par 6 bénévoles

Jusqu'au 13 mars, l'équipe a pu mener **34 accompagnements en préfecture** et ainsi être aux côtés de **29 personnes** dont deux couples (4 personnes et l'un des couples ont été accompagnés à deux reprises).

S'en sont suivis le confinement et la fermeture de la préfecture. L'équipe a alors dû adapter ses pratiques et a contacté par téléphone les personnes qui avaient une convocation pour les tenir informées de leur situation administrative, et notamment de la prolongation automatique de la validité de leur attestation de demandeur d'asile. L'équipe a aussi recontacté une quarantaine de personnes précédemment accompagnées pour faire le point sur leur situation et maintenir le lien, un contact qui a été vu pour beaucoup de personnes, livrées à elles-mêmes, comme un soulagement.

L'équipe espérait pouvoir reprendre les accompagnements physiques au 11 mai, mais seules les personnes munies d'une convocation ou d'un rendez-vous furent alors autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la préfecture. L'équipe a en conséquence poursuivi son activité par mail et téléphone, et a ainsi **accompagné à distance 39 personnes** avant et après leur convocation au pôle Dublin. Ces contacts ont apporté un réel soutien aux personnes et des conseils sur les différentes possibilités qui s'offraient à elles suivant chaque situation. Des contacts avec les intervenants sociaux ou administratifs autour de la problématique de la personne ont pu aussi amener un plus dans le suivi et les solutions à trouver. L'équipe a aussi été en lien avec l'avocate missionnée auprès du local de rétention de Tourcoing lors du placement d'une personne avant son transfert.

| Profil des 68 personnes accompagnées (+ 20 enfants non comptabilisés) | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--------|---------|--------|--------|-----|
| Femmes | Hommes | <20 ans | >20<30 | >30<40 | >40 |
| 22 | 46 | 1 | 29 | 21 | 8 |

Les personnes que nous avons accompagnées étaient pour la plupart originaires de pays africains : Guinée (26), Côte d'Ivoire (10), Angola (7), République Démocratique du Congo (4), Mali (3), Nigéria (3), Sierra Leone (2), Soudan (2), Rwanda (2), Biélorussie (2).

Les demandes de transfert concernaient principalement l'Espagne (21), l'Italie (14%), l'Allemagne (11), le Portugal (10), puis dans une moindre mesure les Pays-Bas (2), la Belgique (2), la Lituanie (2), l'Autriche (2), le Royaume-Uni (1) et la Suède (1).

C'est elle qui désormais délivre les attestations de demande d'asile portant la mention « procédure Dublin », prend les décisions de transfert et veille à leur exécution en notifiant des routings mais aussi en prenant des décisions d'assignation à résidence ou de placement en rétention.

Si certaines convocations au Pôle régional Dublin avait pour objet le renouvellement de l'attestation de demande d'asile et la remise d'une nouvelle convocation, dans d'autres cas, elles avaient pour objectif de mettre en œuvre la procédure de transfert dans un autre pays européen. 20 personnes se sont vues notifiées un arrêté de transfert, 9 ont été placées en rétention et transférées, 1 a été placée en rétention puis libérée, 1 homme a été emmené directement en Belgique et 4 personnes se sont vues remettre un routing.

Par ailleurs, sur les 68 personnes accompagnées, 21 ont finalement été placées en procédure normale soit 30%. Ce taux, élevé, s'explique notamment par le fait que pendant la période de confinement, les

délais ont continué de courir, ce qui a permis à un plus grand nombre de personnes d'arriver au bout du délai de six mois avant que la France ne puisse les transférer. Deux personnes ont aussi été placées en procédure accélérée sans qu'on en sache réellement la raison, sinon qu'elles ont « fait obstacle » à leur transfert.

Accueil en préfecture :

Il n'y a eu aucune amélioration des conditions d'accueil en préfecture durant le 1er trimestre 2020. Le climat est souvent tendu vers 9h30 le matin ou 14h30 l'après-midi, quand enfin un agent d'accueil vient à la petite table d'accueil pour collecter les dossiers des personnes convoquées à 8h30 le matin, 13h ou 13h30 l'après-midi. Les personnes n'ont pas le temps d'expliquer quoi que ce soit et se font parfois rabrouer vertement. Tout dépend de l'agent d'accueil en fonction cette demi-journée-là, ils sont plus ou moins hautains, plus ou moins en empathie avec les demandeurs d'asile. Parfois, des paroles blessantes sont dites pour repousser les assauts des personnes qui s'impatientent et veulent déposer leur dossier tout de suite par crainte de ne pas être prises en compte.

Ainsi, les demandeurs d'asile nous font remonter un sentiment de négligence de la part des agents de préfecture à leur égard qui ne prennent pas le temps d'écouter les spécificités de leur situation quitte à « bâcler » les entretiens. Par ailleurs, certains problèmes d'interprétation sont également évoqués.

Pratiques de la préfecture de Lille :

L'accélération des procédures a été constatée depuis quelques mois avec des arrêtés de transfert reçus très vite, généralement un mois après l'enregistrement de la demande d'asile au GUDA, et des exécutions d'arrêtés de transferts multiples et rapides également.

La préfecture a systématiquement recours au placement en rétention au LRA de Tourcoing lors de la convocation au pôle Dublin du demandeur d'asile avant transfert généralement le lendemain matin.

Jusqu'au premier confinement, seuls les hommes célibataires étaient placés en rétention. Les femmes et les couples se voyaient remettre un routing et un laissez-passer pour prendre un train et un avion deux ou trois jours plus tard. Toutefois, depuis au moins le deuxième confinement les femmes célibataires sont aussi maintenant placées en rétention au LRA avant leur transfert, et si la place manque elles peuvent être emmenées dans une autre région de France, telle cette étudiante de Lille emmenée au CRA de Rennes.

Le placement en rétention est toujours aussi violent psychologiquement parlant : les policiers attendent au bout du couloir et embarquent les demandeurs d'asile. Nous avons beau les prévenir de cette éventualité, c'est toujours un choc terrible lorsque ça leur arrive, pour eux comme pour nous.

Comme le placement en rétention se fait la veille du départ, qui intervient très tôt le lendemain matin, toute tentative de déposer un référé contre la rétention est vaine.

Les demandeurs d'asiles transférés en Belgique le sont directement en voiture à partir de la préfecture, et dernièrement ceux à destination de l'Allemagne ont aussi été conduits en voiture à la frontière après une nuit passée en rétention.

En cette période de pandémie, on fait subir aux demandeurs d'asile un test de dépistage COVID 19 alors que le test ne peut en droit être imposé à personne.

Il faut aussi signaler les assignations à résidence et l'obligation de venir signer deux fois par semaine à Lille sans aucune ressource pour payer des billets de train pour ces allers-retours pour des personnes vivant sur un camp de Grande-Synthe, voire ailleurs dans le département.

A souligner également que le refus catégorique d'accompagnateurs en préfecture s'est maintenu depuis la fin du premier confinement y compris pendant des périodes plus « souples » au niveau sanitaire (notamment cet été). Nous n'avons aucune visibilité quant au retour de cette possibilité.

5/ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ETRANGERES DETENUES

La Cimade intervient en prison afin de matérialiser l'accès au droit des personnes étrangères détenues. Ce sont près de 170 bénévoles, ayant le statut de « visiteurs de prison spécialisés », qui entrent dans plus de 70 prisons afin d'informer les personnes de leurs droits et de les assister dans les démarches supposées par leur situation. Depuis 2007, l'activité est prise en compte par un protocole national signé avec l'administration pénitentiaire.

L'intervention se veut ainsi humaine, concrète et transversale : nous écoutons les situations, donnons les explications utiles, apportons des réponses aux questions juridiques, rédigeons des courriers et requêtes avec les personnes que nous rencontrons et travaillons avec l'ensemble des acteurs et actrices concerné.e.s, en particulier les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), les avocats et les familles. Les intervenant.e.s de La Cimade agissent dans la confidentialité, le respect de la parole donnée et l'indifférence au passé pénal.

83 personnes accompagnées par 10 bénévoles

La situation des étrangers incarcérés est complexe car leur statut entraîne, dans le cadre de condamnations pénales, des conséquences spécifiques. Le plus souvent condamnés pour les mêmes délits que les Français, certains purgent des peines de prison uniquement pour défaut de régularité de séjour. La plupart sont frappés de « double peine » - interdiction du territoire français, arrêté d'expulsion. D'autres rencontrent des problèmes pour demander ou renouveler un titre de séjour, ou encore pour déposer une demande d'asile. A cela s'ajoutent des difficultés spécifiques : on compte chez eux davantage d'indigents, beaucoup ne comprennent pas la langue française, l'incertitude quant à leur possibilité de vivre en France constitue une cause majeure d'angoisse spécifique.

Dans la région, ce sont 83 personnes qui ont été rencontrées en 2020 dans 5 établissements, et une vingtaine de situations accompagnées par mail :

| Etablissements | Nombre de personnes accompagnées | Nombre de bénévoles |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Annœullin (MA et CD) | 18 | 3 |
| Sequedin (MA) | 40 (52 entretiens) | 1 |
| Dunkerque | 5 (8 entretiens) | 1 |
| Longuenesse | 15 (18 entretiens) | 2 |
| Amiens | 5 personnes rencontrées et une vingtaine de personnes accompagnées à distance (360 mails) | 3 |

Certaines personnes ont été vues plusieurs fois, d'autres ont été accompagnés à distance quand il n'a pas été possible de se rendre sur place (les établissements pénitentiaires ont été fermés durant 3 mois). Le temps en détention semble devenir un temps de préparation à l'éloignement, les OQTF avec un délai de recours de 48 h sont nombreuses, les IRTF encore plus fréquentes.

5 personnes suivies à Amiens ont été placées au centre de rétention de Lesquin, en pleine pandémie et alors que les frontières étaient fermées. Le groupe local d'Amiens et la Déléguée nationale en région ont alerté en mai et juin plusieurs députés et sénateurs de la **situation sanitaire préoccupante en rétention**, leur demandant de faire usage de leur droit de visite comme parlementaire et d'interpeller le ministre de l'intérieur à ce sujet. La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté Adeline HAZAN ainsi que Cécile DELPIROU, remplaçante de Barbara POMPILI, nous ont répondu. Cette dernière a interpellé le 10 juillet le ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN et à la députée de la sixième circonscription du Nord Charlotte LECOCQ, pour les interroger sur la situation du CRA de Lesquin. Nous avons également été en lien avec Adrien QUATENNENS et Ugo BENACLICIS, qui ont interpellé le Préfet du Nord.

A regret, faute d'avoir réussi à recruter, nos interventions à Longuenesse se sont arrêtées en fin d'année. A Dunkerque, l'action a pu se poursuivre grâce à la mobilisation d'un bénévole du groupe de Grande-Synthe. Nous remercions les bénévoles qui intervenaient dans ces lieux qui ont dû nous quitter.

Une rencontre avec l'équipe des CPIP de **Valenciennes** en juillet (initialement prévue en mars, elle a dû être reportée) a permis de débiter les interventions début 2021. **Maubeuge**, où deux équipiers sont habilités depuis 2019, notre intervention a enfin pu commencer au printemps 2021.

Faute d'avoir réussi à trouver depuis 2017 une personne prête à assurer la coordination bénévole de cette action, cette mission est assurée depuis par la Déléguée nationale en région (recrutement, définition des temps régionaux, identification des besoins, liens avec les acteurs locaux, aspects financiers, etc.) et le coordinateur national prison, Marc Duranton (soutien technique sur la thématique et en support institutionnel, animation d'une liste de diffusion nationale, formation).

L'ensemble de l'équipe s'est réunie pour une journée de formation et d'échange le 9 mars, en présence du coordinateur national prison, Marc Duranton. Un second temps fut organisé par zoom le 4 juin à l'occasion de déconfinement des prisons.

LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS

La connaissance de la langue française est une des conditions pour s'intégrer en France. En ne parlant pas français, la personne étrangère ne peut que rester dépendante d'un tiers, de sa famille, de la communauté, des services sociaux. C'est un facteur d'exclusion de la vie sociale et professionnelle, entraînant le risque d'un repli sur sa communauté d'origine. Les ateliers d'apprentissage du français sont un moyen de socialisation pour des personnes laissées « en marge », or pourtant, il est de plus en plus difficile quand on est « sans-papiers » d'accéder à des formations.

Deux groupes de la région, Lille et Tourcoing, proposent de tels ateliers, à l'attention des personnes ne pouvant pas avoir accès au droit commun en termes d'offres de formation linguistique (il s'agit notamment des personnes en demande d'asile, en situation irrégulière ou dont la demande de titre de séjour est en cours d'instruction). Si cette situation vient à évoluer, notamment grâce à une régularisation, l'apprenant, une fois pris en charge par un autre organisme, quitte nos ateliers.

Avant d'intégrer un groupe, chaque nouvel apprenant passe un test afin de pouvoir l'orienter vers un groupe de son niveau. Les ateliers suivent le calendrier scolaire. Les entrées/sorties sont permanentes, nécessitant une forte adaptation des formateurs et formatrices.

15 ateliers d'apprentissage du français à Lille et Tourcoing
137 apprenants et 20 bénévoles engagés

A **TOURCOING**

De septembre 2019 à la mi-mars 2020, **5 ateliers** ont fonctionné avec **5 formateurs** ; deux d'entre eux étaient animés par un binôme avec une personne en soutien/formation. Un atelier accueillait des personnes relevant de l'alphabétisation, un autre des apprenants qui désiraient travailler à un bon niveau, certains d'entre eux souhaitant reprendre des études universitaires. Chaque atelier a proposé une séance hebdomadaire de 2h à un groupe comprenant au maximum une dizaine d'apprenants.

Les ateliers se sont déroulés sur toute la semaine dans des locaux situés dans le quartier de la Bourgogne et mis gracieusement à notre disposition par le Centre Social, la médiathèque Colette et l'école Ste Clotilde.

Ils ont concerné 50 personnes (27 femmes et 23 hommes). 48% des apprenants étaient originaires du Maghreb (35% d'Algériens). Il y avait également, pour chaque pays, 4 ressortissants d'Arménie, Géorgie, Guinée et Nigéria ainsi qu'1 à 2 personnes d'Albanie, Jamaïque, Kenya, Kosovo, Mongolie, Sénégal et Surinam.

Suite au confinement, les cours se sont arrêtés mi-mars. Chaque formateur est resté en contact avec ses apprenants mais il n'y a pas eu de cours en ligne. Toutefois, pour les plus avancés qui pouvaient travailler en autonomie et avaient accès à du matériel numérique, des sites et applications ont été conseillés. Les animateurs n'ont pas souhaité reprendre les cours début juin : le protocole très contraignant était difficile à appliquer et à faire respecter et les cours s'arrêtaient à la fin du mois.

Fin juin, l'équipe a appris que le centre social de la Bourgogne ne mettrait pas de salle à notre disposition à la rentrée d'octobre. Une nouvelle salle a alors été trouvée à la maison des associations.

Rentrée 2020. En septembre, l'équipe a contacté les personnes qui avaient assisté aux cours en début d'année. Toutes n'ont pas donné suite ou n'ont pu être jointes, permettant d'inscrire (inscriptions sur rendez-vous) quelques « nouveaux » envoyés par le groupe juridique. 5 groupes relativement homogènes comprenant au maximum 5 apprenants ont été constitués.

Les cours ont repris début octobre mais ont été interrompus après 2 séances suite au reconfinement. Pour diverses raisons, nous n'avons pas assuré de cours en ligne. Le début d'année 2021 laisse planer des doutes sur le devenir de l'équipe FLE qui ne cesse de s'étioler : vu le contexte sanitaire, une

formatrice n'a pas souhaité reprendre les cours en janvier et le binôme en formation ne se manifeste plus. Il reste donc 4 formateurs qui « œuvrent » sans réelle coordination...

☉ A **LILLE**, ce sont **5 cours répartis sur 3 niveaux** (3 groupes de grands débutants en raison d'une forte demande, 1 groupe de débutants, 1 groupe d'intermédiaires/avancés) qui ont été proposés durant l'année scolaire 2019-2020 par une équipe composée de dix enseignants et deux remplaçantes. Une coordinatrice est chargée de faire la « CPE », de recruter de nouveaux professeurs et d'accueillir de nouveaux apprenants tout au long de l'année quand des places se libèrent dans les groupes. Chaque apprenant s'est vu proposer deux fois deux heures d'enseignement par semaine, chaque séquence étant assuré par un professeur différent. Ce sont donc **au total 10 ateliers** qui sont proposés chaque semaine.

87 personnes ont été inscrites de septembre à mars, dont 57 personnes inscrites dès septembre. 30 personnes ont quitté les groupes pour différentes raisons (changement de lieu d'habitation, de statut) permettant à 30 nouvelles personnes d'être accueillies durant l'année jusqu'en mars. Ce renouvellement a surtout concerné les groupes de grands débutants dont la situation, souvent plus précaire, ne favorise pas le maintien dans un groupe sur le long terme.

A compter de la mi-mars, suite à l'annonce du confinement, les enseignants ont eu à cœur de maintenir le lien avec les apprenants, via le téléphone et les sms. L'enseignement en distanciel a été possible avec le groupe de débutants et celui des Intermédiaires/avancés, qui ont suivi les cours et travaillé les exercices demandés. Mais il s'est avéré inadapté pour les trois autres groupes de grands-débutants, ce type d'enseignement faisant appel à des compétences en lecture et écriture qu'ils ne maîtrisaient pas. Une sortie a été organisée pour l'un des groupes à la fin juin, permettant aux apprenants et bénévoles de se retrouver et terminer l'année.

3 bénévoles de l'équipe ont par ailleurs suivi deux sessions de formation en ligne l'élaboration de séquences pédagogiques, avec la référente pédagogique Claire-Lise Dautry, les 29 mai et 5 juin.

A la suite des tests passés les 16 et 17 septembre, **4 cours répartis sur 3 niveaux** (2 groupes de grands débutants, 1 groupe de débutants, 1 groupe d'intermédiaires/avancés) ont pu reprendre (année scolaire 2020-2021), avec un protocole sanitaire renforcé (6 personnes par cours) et une équipe de formateurs en grande partie reconduite, comptant 11 professeurs (8 permanents + 3 remplaçantes) et une coordinatrice.

Une réflexion sur les ouvertures culturelles à proposer aux apprenants s'est instaurée depuis septembre 2016 et s'est poursuivie encore cette année. Si l'apprentissage de la langue est essentiel, il va de pair avec une ouverture sur les mécanismes socioculturels et sur des lieux souvent perçus comme inaccessibles de cette société dans laquelle les apprenants ont à vivre. C'est ainsi que des contacts ont été pris avec les institutions lilloises (musées, théâtres...). Ces ouvertures culturelles n'ont pu se concrétiser à cause du confinement, alors que nous avons reçu en septembre une subvention du ministère de la culture de 750 euros. 4 rendez-vous étaient programmés à partir du mois de mars avec le musée des Beaux-Arts pour les ateliers d'arts plastiques. Des ateliers théâtre devaient aussi commencer à partir de la fin mars. Ces activités n'ont pu avoir lieu.

Néanmoins, des « sorties » ont quand même réussi à se tenir entre septembre 2019 et mars 2020 :

- Les apprenants ont assisté à 3 répétitions publiques gratuites de l'ONL.
- Deux enseignantes ont emmené leur groupe à la médiathèque de Lille, permettant aux apprenants de découvrir ce lieu et de s'y inscrire pour y retourner individuellement.
- Un groupe d'une dizaine d'apprenants est allé voir un film dans le cadre de la journée des femmes le 8 mars.
- Le groupe intermédiaire/ avancé s'est rendu au musée des Beaux-Arts le 11 février. L'animatrice du musée a présenté différentes œuvres. Interpellant, questionnant les apprenants pour qu'ils fassent part de leurs réactions, sensations, étonnements, elle a ensuite invité le groupe à choisir une œuvre et à préparer un court exposé sur celle-ci. 40 billets d'entrée gratuite ont été à disposition de la Cimade, mais quelques jours après, nous étions en confinement. Nous attendons la réouverture du musée pour y retourner.

SENSIBILISER, INFORMER ET MOBILISER

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

970 personnes touchées dont 772 scolaires

Dans un contexte d'amalgames et de rejet de l'autre, les différents groupes locaux de la Cimade mènent des actions de sensibilisation afin de faire connaître la situation des personnes étrangères, échanger, faire prendre conscience des préjugés de chacun.e et porter les valeurs et idées d'hospitalité auxquelles nous sommes attaché.e.s. Ces actions sont autant d'opportunités pour partager notre expertise, nos analyses et nos propositions.

Ces actions ont été fortement impactées par la crise sanitaire du fait de la fermeture des lieux culturels et des restrictions d'intervention dans les établissements scolaires. Très peu d'entre elles ont pu être maintenues, la grande majorité ont dû être annulées ou reportées.

Dans ce contexte, l'équipe lilloise en a profité pour réaliser une petite brochure présentant les interventions menées, en réponse aux sollicitations ou pour aller vers d'autres partenaires.

Groupe local de Lille :

- 22 janvier : intervention d'une heure sur Qui sont les personnes en situation de migration, chassons les préjugés (32 élèves de seconde d'un lycée lillois) ;
- La journée du 31 janvier et la matinée du 6 février : interventions auprès de 7 classes de troisième du collège de Cysoing, dans le cadre d'une semaine thématique sur les migrations (14 interventions d'une heure, 235 collégiens touchés) ;
- 21 février : intervention pendant 3 heures à l'EESTS auprès de 40 étudiants sur la Cimade, son positionnement et ses actions, l'asile en France ;
- 10 mars : organisation du jeu « parcours de migrants » avec 20 élèves et 3 enseignants de l'Ecole régionale des déficients visuels- ERDV - à Loos les Lille ;
- 13 mai en visio : présentation de la Cimade à 20 étudiants assistants sociaux de l'IRTS (institut régional du travail social) de Lille, suivie d'un « questions réponses ». Deuxième temps le 20 mai, dans les mêmes conditions, sur la procédure du droit d'asile en France (durée au total de 3h).

Groupe local de Valenciennes :

- Intervention au Collège Turgot de Denain auprès de 3 groupes d'élèves de 4^{ème} : présentation de la Cimade, témoignages de personnes accompagnées, questions/réponses, « Jeu des Appartenances » animé par le professeur (3 classes de 25 élèves, 2 enseignants et la personne en charge du CDI).

Groupe local de Maubeuge

- Intervention le 23 octobre à la Journée de l'Engagement de l'Ecole Européenne Supérieure en Travail Social de Maubeuge pour présenter les actions de la Cimade et expliquer la dimension de l'engagement bénévoles au sein d'une telle association (50 personnes touchées) ;
- Co-organisation des Cercles de Silence à Maubeuge, manifestations silencieuses qui ont lieu chaque dernier samedi du mois de 11h à 12h place des Nations à Maubeuge, pour interpeller les citoyens sur l'accueil des migrants en France et plus particulièrement en Sambre Avesnois.

Groupe local de Tourcoing

- Stand lors du forum des associations de Tourcoing le 12 sept (une dizaine de personnes).

Groupe local de Lens-Liévin

- Rencontre en mars avec les 4 classes de quatrième au collège saint François de Bouvigny Boyeffles (120 collégiens).

Groupe local de Soissons

- Organisation le 4 février au cinéma Le Clovis à Soissons d'une projection-débat autour du film "Passeurs d'humanité" d'Isabelle Serro, elle-même présente (180 étudiants issus de 1^{ère} année de

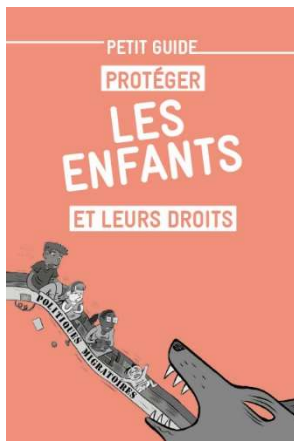
CAP, 2 classes de Terminale Bac Pro, 1 classe de Seconde, 1 classe de Seconde STHR des lycées Le Corbusier et St Rémy).

Groupe local d'Amiens

- Stand lors du forum des associations Agora à Amiens le 11 sept (une vingtaine de personnes).



Chaque année, les groupes de la région participent au festival Migrant'scène qui vise à offrir des moments de rencontres et d'échanges pour favoriser le dépassement de nos préjugés et la compréhension des phénomènes migratoires dans toute leur complexité. Mais du fait du reconfinement, les événements prévus en présentiel du 14 novembre au 6 décembre n'ont pas pu avoir lieu... Mais pour résister au confinement des esprits, la Cimade a proposé une partie du festival au format online, Migrant'screen ! L'équipe d'Amiens y a pris en part en organisant, avec l'université populaire d'Amiens, une projection-débat en ligne autour du film Murs de papiers d'Olivier Cousin. 162 personnes ont visionné le film, 30 personnes ont participé au débat en présence du réalisateur.



Le 14^{ème} édition de Migrant'scène avait pour thématique « Résistance(s) », qui sera conservée en 2021 !

Pour sensibiliser des publics différents, La Cimade a développé des outils (petits guides, jeux, mallette pédagogique) qu'elle propose en accès gratuit. En 2020, elle a publié un nouveau petit guide sur « Protéger les enfants et leurs droits », qui s'est ensuite déclinée en une exposition, met en lumière l'impact des politiques migratoires sur les enfants. De panneau en panneau, l'exposition invite à pénétrer dans un univers où vivre en famille, avoir un toit, être scolarisé.e, soigné.e ou encore protégé.e en cas de violence est loin d'être une réalité pour chaque enfant. Cette exposition devait être exposée dans le cadre de Migrant'scène, nous espérons pouvoir l'installer lors de l'édition 2021.

FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES ET DES FAMILLES EN CAS DE DÉCÈS D'UNE PERSONNE EXILÉE

La Cimade a publié en janvier 2021 une **Foire aux questions (FAQ) sur la procédure française en cas de décès d'une personne exilée sur le territoire**, destinée aux personnes et organisations accompagnant des familles ou des proches de personnes exilées décédées sur le territoire français.

Ce travail, qui entre dans le cadre plus général d'un projet du pôle SI Europe avec certaines régions frontalières, est le fruit de missions de terrains réalisées en 2019 dans la région. En interne, c'est un groupe de 11 bénévoles et salariées (dont 7 de la région) qui ont suivi les missions et la réalisation de cet outil, co-construit avec le groupe décès de Calais composé d'associations et de militant.e.s qui travaillent sur le suivi de cas de décès.

Pour télécharger la FAQ : <https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2021/01/FAQ-Proc%C3%A9dure-fran%C3%A7aise-d%C3%A9c%C3%A8s-F.pdf>



LES MOBILISATIONS

Le 16 juin 2020, La Cimade a lancé une **campagne pour la régularisation large et durable de toutes les personnes sans-papiers** présentes en France, avec délivrance d'un titre de séjour stable qui garantisse le droit au travail et dans une dynamique qui, à terme, vise à atteindre la liberté de circulation et d'installation.

La campagne a commencé sur les réseaux sociaux avec le hastag **#LibertéÉgalitéRégularisez**, invitant à manifester son soutien aux personnes sans-papiers en se prenant en photo ou vidéo avec ce slogan, et fortement relayé sur nos comptes facebook et twitter.

Elle s'est poursuivie par des temps d'échanges au sein des groupes locaux, comme à Lille et Amiens, une pétition, mais surtout un **soutien à la marche pour l'égalité et la dignité** partie de plusieurs villes de France, dont Lille, le samedi 3 octobre. Accompagné.e.s à leur départ par de nombreuses organisations dont les Cimadien.ne.s de Lille, les marcheurs et les marcheuses parti.e.s de Lille ont sillonné les routes du nord de la France, passant notamment par Douai, Hénin-Beaumont, Grenay, Amiens où des bénévoles de Cimade Lens-Liévin et Amiens étaient présents pour les accueillir, pour arriver à Paris le 17 octobre pour une grande manifestation.



La demande de rendez-vous avec le président de la République ayant été rejetée, la mobilisation s'est poursuivie. En interne par une **campagne nationale d'affichage** pour sensibiliser aux problématiques que rencontrent les personnes en situation irrégulière, action rendue malheureusement compliquée suite à l'annonce du second confinement. Et avec nos partenaires les 18 décembre avec des rassemblements à Lille et Amiens pour demander la régularisation de tous les sans-papiers, la liberté de circulation et la fermeture des CRA.



La Cimade a par ailleurs pris part aux mobilisations organisées à Lille, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, pour exprimer leurs inquiétudes quant à la **#LoiSecuriteGlobale**.

Les trois groupes de Picardie ont également mené, avec leurs partenaires locaux, des actions d'interpellation sur la question des **mineurs non accompagnés et jeunes majeurs**.

Nous sommes enfin associés à plusieurs interpellations interassociatives pour dénoncer la politique menée sur le littoral, les intimidations envers les bénévoles et les violences policières, et réclamer des lieux d'accueils dignes et inconditionnels.

SOUTIEN AU MOUVEMENT, FORMATIONS ET RESSOURCES

Soutien interne : suivi, formation, ressources

La Cimade est une association qui s'est choisie des modalités d'actions faisant appel à des compétences importantes. Sur les actions d'accès aux droits comme de cours de français, la composante technique est essentielle afin de conseiller et diffuser les éléments aux personnes. Les actions de sensibilisation et de plaider nécessitent également des compétences et des outils. Pour ce faire, La Cimade dispose de compétences internes développées au niveau national, régional comme local qui permet à l'ensemble du mouvement d'aborder ces enjeux complexes.

Pour soutenir les équipes locales dans leurs actions, la délégation régionale, par l'intermédiaire de ses deux salariées, a diversifié ses modes d'appui : formations, outils pratiques et juridiques, liste de diffusion juridique, rencontres régionales et espaces d'échange sur les cas pratiques et les suivis, etc.

En 2020, **12 formations** ont été organisées au niveau régional à l'attention des bénévoles des groupes locaux (208 participant.e.s au total). En raison du confinement, puis des contraintes sanitaires limitant les temps en présentiel, nous avons fait le choix de les organiser en distanciel, plutôt que de les reporter, au vu des attentes des équipes.

| Sujets | Formatrices | Dates | Participants | Lieux |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|-----------|
| Les titres de séjour pour raisons médicales | C. Vens | 24/01 (1/2 journée) | 26 | Lille |
| Le droit au séjour en raison de la vie familiale | C. Vens | 03/03 (1/2 journée) | 16 | Amiens |
| Le droit au séjour en raison de la vie familiale | C. Vens | 12/03 (1/2 journée) | 15 | Lille |
| Le droit au séjour en raison de la vie familiale | C. Vens | 09/04 (1/2 journée) | 8 | Par visio |
| Le droit au séjour pour raisons professionnelles | C Vens | 27 et 28/04 (2 fois 1h30) | 24 | Par visio |
| Ordonnances Covid 19 et délais | C. Vens | 25/5 (1h30) | 8 | Par visio |
| Ordonnances Covid 19 et délais | C. Vens | 27/5 (1h30) | 12 | Par visio |
| Ordonnances Covid 19 et délais | C. Vens | 4/6 (1h30) | 12 | Par visio |
| Le déroulement des entretiens à l'OFPPRA et des audiences à la CNDA | C. Vens | 02/09 (2h) | 15 | Par visio |
| Introduction au droit au séjour | C. Vens et E. Beharel | 17/10 (1/2 journée) | 28 | Par visio |
| Introduction au droit d'asile | C. Vens et E. Beharel | 07/11 (1/2 journée) | 25 | Par visio |
| Le dépôt des demandes de titres de séjour en Préfecture | C. Vens et L. Faron, responsable nationale des questions Entrée, Séjour et Droits sociaux | 17/12 (1/2 journée) | 19 | Par visio |

Parallèlement, ont été organisées des **rencontres régionales thématiques**, qui constituent selon leur objet à la fois des temps de formation, d'échange de pratique et de mutualisation.

| Sujets | Dates | Lieux |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Temps d'échange sur nos relations avec les avocats | 18/02, animé par C. Vens et E. Beharel | Lille |
| Etat des lieux sur les conditions de dépôt des demandes de titre de séjour | 21/09, animé par C. Vens et E. Beharel | Par visio |
| Réunion régionale sensibilisation | 11/09, animée par E. Beharel avec Elsa Lauga Moudelous, de la coordination nationale des actions de sensibilisation | Par visio |
| Réunions régionales prison | 09/03 et 04/06, animées par E. Beharel avec Marc Duranton, responsable national des questions prisons | En présentiel puis par visio |
| Mission foraine de l'OFPPRA à Lille du 26 au 30/10 | 20/10 et 04/11, animée par C. Vens avec Gérard Sadik, responsable national des questions asile | Par visio |
| Réunions régionales sur l'accompagnement à distance (tél et mail), au vu de l'évolution des pratiques d'accompagnement du fait du contexte sanitaire | 9/11/2020, 1/12/2020 et 14/1/2021, animées par E. Beharel et C. Vens | Par visio |

A noter également la participation de plusieurs bénévoles de la région à des **espaces nationaux** : à des groupes de travail et des journées de réflexions et de mutualisation au niveau national.

| Sujets | Dates et participation |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Réunions nationales de l'apprentissage du français | 12,18 et 20 nov (1 bénévole de Lille et 1 de Tourcoing) |
| Formation « construire une séquence pédagogique », avec Claire-Lise Dautry, référente pédagogique bénévole | 29 mai et 5 juin (3 bénévoles lillois) |
| Journée nationale sur l'action des bénévoles de La Cimade dans les lieux d'enfermement | 16 oct. (1 bénévole prison) |
| Journée nationale « Agir face aux difficultés d'accès au guichet pour demander un titre de séjour » | 22 oct (1 bénévole de Lens, 1 de Soissons et 1 salariée) |
| Journée nationale de travail Traite | 14 déc (2 bénévoles d'Amiens) |

La Cimade, au niveau des pôles nationaux, produits de très nombreuses ressources : documents de formation techniques et pratiques, de positions de l'association, d'outils de sensibilisation, etc. Elles sont diffusées par le biais des listes thématiques nationales, du site internet de La Cimade pour les ressources publiques mais surtout via une plateforme interne nationale, Cimadoc's.

Formations externes

Agrée organisme de formation, nous disposons de nombreux outils internes et externes pour diffuser l'information. C'est dans ce cadre qu'il y a quelques années la région a développé une offre de formation externe sur un grand nombre de thématiques. Ces espaces sont également des moments d'échanges privilégiés avec les travailleurs sociaux et les bénévoles des différentes structures qui nous sollicitent. En 2020, ce sont 40 personnes qui ont été formées sur **3 jours de formation**. Ces formations ont été dispensées à l'ABEJ de Lille (15 participants), au HUDA d'Habitat Insertion à Bruay-la-Buissière (12 participants, 1 journée), et à l'Association de Médiation Interculturelle de Compiègne (13 participants, 1 journée).

A ces formations, s'ajoutent des **6 interventions dans l'enseignement supérieur** :

- à l'Institut régional du travail social de Lille (2 cours, cf la partie sensibilisation – les interventions prévues aux IRTS de Valenciennes et Grande-Synthe furent annulées du fait du confinement) ;
- à l'Ecole européenne supérieur de travail social (EESTS) de Lille (40 étudiants le 21 février) ;
- auprès des étudiante.e.s de licence professionnelle Justice et jeunesse en difficulté 2020/2021 de l'université de Lille (2 cours à distance les 29 mai et 5 juin auprès de 20 étudiants) ;
- dans le DU Santé Précarité de l'université de Lille (1 cours à distance le 10 décembre auprès de 20 personnes).

Ressources aux acteurs tout au long de l'année

Outre les formations dispensées, La Cimade est sollicitée tout au long de l'année par de nombreuses structures d'accompagnement social, qu'elles soient publiques ou associatives. Cette fonction de ressources sur les territoires où sont présents les groupes locaux, mais plus largement sur l'ensemble de la région est essentielle. Il permet aux acteurs de trouver les informations dont ils ont besoin pour mener à bien leurs actions d'accompagnement des personnes au-delà de leurs champs d'intervention. Les outils nationaux publics sont diffusés aux acteurs et des réponses individuelles sont faites aux différentes sollicitations envoyées par téléphone ou par mail.

6

Des rencontres sont parfois organisées, comme à Valenciennes où le groupe local a rencontré la commission SSD de l'UTPAS de Valenciennes en février puis le personnel du CCAS de Valenciennes en novembre. A Maubeuge, l'équipe a rencontré le CCAS de la ville et le CADA de Hautmont.

Durant le confinement, puis lors du déconfinement, nous avons tenu à jour un état des lieux évolutif des démarches administratives possibles, des accueils de jour ouverts, lieux de distributions alimentaires et dispositif d'hébergement. Destiné dans un premier temps à nos équipes, il a vite été partagé sur notre site internet (<https://www.lacimade.org/confinement-dans-les-hauts-de-france-demarches-administratives-possibles-accueils-de-jour-distributions-alimentaires-et-dispositifs-dhebergement/>) et facebook.

MERCI !

À nos financeurs : les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ; les villes de Lille, Amiens, Dunkerque, Valenciennes, Anzin, Soissons, Château-Thierry, Laon, Louvroil, Feignies, Leval, Aulnoye-Aimeries, Rousies ; le Secours Catholique ; la DRJSCS au titre du FDVA, la direction interrégionale des services pénitentiaire ; **et l'ensemble de nos donateurs et donatrices** qui ont apporté des contributions financières sur des projets présentés par l'association.

L'Eglise Protestante Unie de Lille et Maubeuge, la MJC du Virolois et la maison des associations de Tourcoing, la mairie de Grande-Synthe, la maison de quartier de Valenciennes Ville, le CCFD de Soissons, Nicodème à Lens, la Paroisse de Clermont, la mission ouvrière Sambre, le CIDFF de Valenciennes, l'Espace Dewailly d'Amiens métropolie, ont apporté un soutien matériel par un prêt ou une location à prix modéré de locaux.

À nos partenaires : ils sont très nombreux à travers la région ...

À tous les bénévoles, militant.es, équipier.ères : parce qu'ils.elles s'impliquent quotidiennement aux côtés des personnes étrangères, alertent collectivement sur le durcissement de la politique migratoire et portent haut et fort les valeurs de La Cimade.

Un remerciement tout particulier à Alain DELAME, qui nous a quitté brutalement le 6 mai 2020.

NOUS CONTACTER

Délégation régionale – nord.picardie@lacimade.org – 9 bd de la Moselle à Lille (59000)

Groupe local de Lille – lille@lacimade.org / 03.20.54.35.14

Groupe local de Tourcoing - tourcoing@lacimade.org / 06.79.46.80.81

Groupe local de Grande-Synthe - grande-synthe@lacimade.org

Groupe local de Valenciennes - valenciennes@lacimade.org / 06.75.67.83.08

Groupe local de Maubeuge - maubeuge@lacimade.org

Groupe local de Lens-Liévin - lens-lievin@lacimade.org / 07.50.69.83.28

Groupe local d'Amiens – amiens@lacimade.org / 06.83.04.64.86

Groupe local de Soissons - soissons@lacimade.org / 06.77.97.72.04

Groupe local de Clermont - clermont.oise@lacimade.org / 07.57.50.87.31

Pour nous suivre :

[https://www.lacimade.org/regions/nord-picardie/
@Cimade_Lille](https://www.lacimade.org/regions/nord-picardie/@Cimade_Lille)

<https://fr-fr.facebook.com/LaCimadeLille>